

BLOIS, 17 Septembre 1941

LE PREFET DE LOIR-et-CHER

à Monsieur LE SOUS-PREFET DE VENDÔME
à Monsieur LE COMMANDEANT DE GENDARMERIE
à Messieurs LES MAIRES DU DEPARTEMENT
à Messieurs LES COMMISSAIRES DE POLICE

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me fournir dès que possible, la liste des employés communaux et des personnes civiles qui doivent être considérés comme notoirement dissidents et auxquels peuvent s'appliquer, sans aucune contestation possible, les mesures prévues par le Gouvernement concernant les Français qui ont quitté la France ou les territoires d'outre-mer sans ordre de mission, ceux qui ont pris du service dans une armée étrangère, ceux qui hors du territoire métropolitain, trahissent les devoirs de leur charge et ceux qui se sont rendus volontairement dans une zone dissidente.

J'attache la plus grande importance à recevoir votre réponse avant le 25 septembre courant.

P. LE PREFET,
LE CHEF DE CABINET,

Sans objet
pour BRACIEUX

Le Maire,
[Signature]



À l'occasion du 11 novembre 1943, outrepassant les directives de De Gaulle, les employés d'Air-Equipement déclenchèrent une journée de grève. Les ouvriers chantent la Marseillaise et accrochent le drapeau tricolore sur le toit de l'usine.

De nombreux maires contribuèrent à enrayer les mécaniques de la collaboration d'Etat en refusant de fournir des renseignements sur la population. Ainsi l'enquête de septembre 41 visant à repérer des « *personnes civiles qui doivent être considérées comme notoirement dissidents* » se solde par un fiasco total. Aucun nom n'est fourni à la préfecture et les courriers de retour manquent parfois de courtoisie ! Et pourtant au sein même des administrations préfectorales et communales, de nombreux fonctionnaires profitaient de leur situation pour fournir des renseignements, des faux papiers, des cartes d'alimentation ou procuraient carrément les clés aux résistants qui pouvaient ainsi facilement cambrioler les mairies. Jacques Juteux, chef de bureau à la mairie de Blois, Marcel Ballais, secrétaire de mairie à Gièvres périrent en déportation pour avoir confectionné de fausses pièces d'identité avec de vrais cachets permettant aux maquisards d'échapper aux contrôles des polices française et allemande.

